

3.0 crédits	30.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Vanelderen Marie-Paule (coordinateur) ; Schrijvers Lutgarde ;
Langue d'enseignement:	Néerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques.
Acquis d'apprentissage	<p>L'objectif du cours consiste à former l'étudiant à la communication interactive en langue néerlandaise, afin de contribuer à le rendre opérationnel dans le contexte socioprofessionnel où il est appelé à s'insérer.</p> <p>Compréhension à la lecture: - pouvoir lire avec un grand degré d'autonomie des articles sur des problèmes contemporains (concrets ou abstraits) ou sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Compréhension à l'audition Individuelle : - pouvoir suivre une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier et la présentation clairement structurée. - pouvoir comprendre la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et la langue standard et clairement articulée. Interactive : - pouvoir saisir une grande partie de ce qui est dit en langue standard sans que l'interlocuteur n'adapte son discours. Niveau B2- du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression orale (objectif principal) Individuelle : - pouvoir faire un exposé clair, préparé, sur un sujet relatif à son domaine d'études et ensuite prendre en charge les questions posées par le public. - pouvoir expliquer brièvement son point de vue en enchaînant ses arguments avec logique Interactive : - pouvoir aborder une conversation sur un sujet familier, expliquer ses opinions personnelles et échanger des informations sur ce sujet. - pouvoir exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments dans le cadre d'un débat. Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Expression écrite: - pouvoir écrire de brefs rapports, synthèses ou lettres (formelles) qui transmettent des informations factuelles. Niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</p> <p>Code Vocabulaire : consolidation du vocabulaire juridique (+/-1000 mots). Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibiliser les étudiants à la culture flamande et néerlandaise.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le cours est axé sur la pratique de la communication interactive. Les activités proposées viseront à développer les techniques de communication propres au milieu professionnel tout en perfectionnant la maîtrise du code (vocabulaire général et spécifique, grammaire) nécessaire à la mise en pratique de ces techniques. Ces activités simuleront des situations réelles faisant appel à l'expression orale et écrite.</p> <p>Les activités proposées seront de deux types :</p>

	<p>1) présentation et activation des fonctions langagières plus directement liées à la vie professionnelle (aptitudes sociales, participation à et organisation/direction de réunion, négociation, entretien d'embauche, communication téléphonique, rédaction de courrier "formel", mémorandum, e-mail, ...)</p> <p>2) activités interactives en rapport avec les études. Cette partie comprend une présentation d'un sujet en rapport avec le domaine juridique suivie d'un débat (durée : une demi-heure).</p> <p>Toutes ces activités requièrent un travail de préparation de la part de l'étudiant à qui il est également demandé de se prendre en charge pour parfaire ses connaissances linguistiques (étude de vocabulaire, révision de points de grammaire, ...). Les professeurs le conseilleront dans ce travail et le centre d'auto-apprentissage (y compris une salle multimédia) sera à sa disposition à l'ILV.</p>
<p>Autres infos :</p>	<p>Pré-requis: Ce cours est de niveau « intermédiaire supérieur » et suppose donc une bonne maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours de niveau intermédiaire de BAC 1 (NEER 1821).</p> <p>Evaluation: - Evaluation continue tenant compte du travail et de la participation active, de la présentation et de l'un ou l'autre test (oral ou écrit) effectué au cours. - Examen oral sur la base d'un dossier composé d'articles de journaux et de présentations faites au cours.</p> <p>Support Syllabus du cours : "Interactieve communicatie" + portefeuille de lecture avec listes de vocabulaire.</p> <p>Encadrement: Cours en groupes de 15 à 18 étudiants L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel. Guidance au Centre d'Auto-Apprentissage (C.A.A.) et à la salle multimédia</p> <p>Charge de travail - Heures présentiellees : 30 h, - Travail autonome : 42 h.</p>
<p>Cycle et année d'étude :</p>	<p>> Bachelier en droit</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>